



AVIS PUBLIC
Règlement 2018-01

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance régulière du conseil qui sera tenue le 5 février 2018 à 19h30 au centre municipal de la municipalité de Mayo, 20 chemin McAlendin à Mayo, le règlement numéro 2018-01 intitulé «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO» sera adopté.

DONNÉ à Mayo, Québec, ce 24e jour du mois de janvier de l'an 2018.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Martin Cousineau
Directeur général et secrétaire-trésorier